

L'actualité
de votre
commune

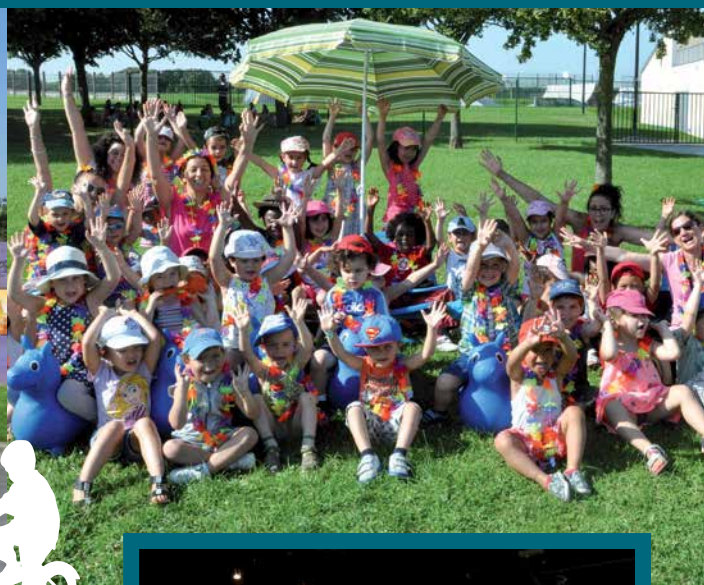


Arnouville magazine

www.arnouville95.fr - SEPTEMBRE 2014 - n° 55



La jeunesse au cœur de l'action



Travaux :
investir pour notre qualité
de ville



Scolaire :
nouvelle hausse des effectifs
dans les écoles



Zoom sur...
Deux anciens élèves du Théâtre de
Quat'sous reviennent à Arnouville

ÉDITO

Gouverner c'est prévoir... encore faut-il pouvoir prévoir !



Gouverner, c'est prévoir. Ce proverbe de bon sens a toujours permis de gérer notre ville de manière prudente et efficace en fixant des objectifs et des priorités, pour rendre nos projets compatibles avec les moyens financiers dont nous disposons. C'est de cette façon que notre ville a pu s'équiper et entretenir son patrimoine tout en réduisant son endettement.

Aujourd'hui, gouverner - ou plutôt gérer - devient un exercice difficile car il est quasiment impossible de prévoir, tant les multiples variantes de la réforme territoriale imposées par le gouvernement brouillent l'avenir et imposent une sorte de navigation à vue à tous les Maires et élus locaux.

Impossible de prévoir quels seront nos moyens financiers dans un proche avenir. Toutes les aides, subventions et dotations qui permettent à la ville d'équilibrer son budget, en complément de vos impôts, sont à la baisse. Et au même moment, on nous impose la coûteuse réforme des rythmes scolaires qui sera largement payée avec vos impôts locaux. Bilan : 350 000 euros de marges d'investissement perdues à Arnouville, sur la seule année 2014 !

Impossible de savoir dans quel cadre intercommunal nous allons évoluer. Sachez par exemple que notre Communauté d'Agglomération Val de France va disparaître. L'Etat impose sa fusion avec la Communauté d'Agglomération de Roissy et celle qui regroupe les communes de Seine-et-Marne. Combien coûtera cette réforme censée produire des économies ? Quelles seront les compétences de ce futur mastodonte ? Qui le dirigera ? Quelle sera la place de nos communes dans un tel ensemble de près de 350 000 habitants ? Nul ne le sait... mais on mesure déjà la complexité du chantier qui s'annonce pour vos élus municipaux, en plus de leur action quotidienne dans les communes.

Fort heureusement, les équipements et services mis à votre disposition à Arnouville ne sont plus à faire. Car dans un tel contexte de disette budgétaire, ce sont les capacités d'investissement et de création de nouveaux services qui seront affectées.

Pas question pour nous de réduire le niveau de services qui vous est apporté. Mais, pour y parvenir, il faudra sans doute réduire nos dépenses d'investissement au strict nécessaire, c'est-à-dire l'entretien de notre patrimoine (voiries, bâtiments, installations sportives, etc.) et la mise à niveau de nos écoles, pour répondre à un accroissement régulier de nos effectifs.

Dans ce brouillard de réformes et d'incertitudes, notre boussole continue de fonctionner, pointée sur le même cap : celui de la prudence.

Votre maire,

Michel Aumas

• POLITIQUE DE LA VILLE : LE MAIRE OBTIENT SON RÉTABLISSEMENT

Annoncée en début d'été, la décision gouvernementale d'exclure notre commune du dispositif de « la politique de la ville » a été remise à l'étude sur intervention du Maire. Michel Aumas, soutenu par Didier Vaillant, Président de la Communauté d'Agglomération de Val de France et par François Pupponi, Député-Maire de Sarcelles, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Val de France, délégué à l'habitat et à la rénovation urbaine, a été reçu le 18 septembre dernier par Madame Sylvie Feucher, Préfète, déléguée à l'égalité des chances, afin d'intégrer le quartier de la gare au nouveau dispositif de la politique de la ville. Des aides (environ 35 000 euros par an) destinées à financer certaines actions comme le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ou les cours d'alphabétisation, pourraient être maintenus. Cette intégration du quartier de la gare sera validée dans les jours à venir.



• PROBLÈME DE RÉCEPTION TÉLÉ... UN NUMÉRO À JOINDRE

Votre image télé se brouille. Des paquets de pixels remplacent les images. Ne vous en prenez pas à votre téléviseur, il n'y est pour rien dans ces dysfonctionnements. En effet, le déploiement des réseaux de téléphonie mobile en 4G semble poser des problèmes d'interférences avec les fréquences de la TNT. Si vous êtes régulièrement importunés, l'Agence Nationale des Fréquences Radio (ANFR) a mis en place un centre d'appel grâce auquel vous pouvez signaler ces problèmes. Il s'agit du 0970818818, accessible au prix d'un appel local.

• BIENTÔT UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Prochainement, une maison de santé pluridisciplinaire va ouvrir ses portes à Arnouville, place Gabriel Péri. Pour tous renseignements à l'attention des professionnels médicaux et paramédicaux, veuillez contacter l'Hôtel de Ville au 01 30 11 16 16.

Arnouville magazine

Publication périodique de la ville d'Arnouville • Tél. : 01 30 11 16 16 • Directeur de la publication : Michel Aumas • Coordination : Service communication
Rédaction : S. Brianchon - L. Drouin • Conception, photos, réalisation : Agence RDVA - 01 34 12 99 00 • Dépôt légal : à parution

Site Internet : www.arnouville95.fr

14 JUIN : LES ARTS PLASTIQUES ONT LA COTE

La salle Garvarentz s’est transformée en lieu vivant d’exposition afin d’accueillir l’ensemble des travaux des élèves de l’association « Percept Même » réalisés au cours de l’année. Du 11 au 14 juin derniers, les visiteurs ou simples curieux, ont pu découvrir les réalisations des enfants, adolescents et adultes ; encadrés par leur professeur Karine Degiorgis, ils excellent dans de nombreux domaines : sculptures, dessins, peintures, etc. De l’initiation au perfectionnement, en passant par une évolution technique progressive, nos artistes amateurs ont incontestablement un goût prononcé pour la création et cela s’est vérifié cette année encore !



18 JUIN : UN APPEL HORS DU TEMPS



Le 18 juin dernier était célébré à Arnouville, comme partout dans notre pays, le 74^e anniversaire de l’Appel historique du 18 juin 1940 prononcé par le Général de Gaulle depuis Londres sur les ondes de la BBC. L’occasion singulière pour le Maire Michel Aumas et le Conseil municipal, d’honorer un ancien combattant au-devant de la stèle du 18 juin située sur l’esplanade Charles Aznavour. En effet, le premier magistrat a remis au Lieutenant Paul Delagarde, la Croix du combattant volontaire avec la barrette « Indochine ». Le récipiendaire a tenu particulièrement à ce que ce soit le maire de sa commune qui lui remette cette honorable décoration de guerre, décernée en 2009 par le Ministre de la Défense de l’époque en reconnaissance de son engagement au sein des unités combattantes en Indochine de 1947 à 1954.



19 JUIN : NATURALISÉS, L’AMOUR DE LA FRANCE

Le 19 juin dernier, sept citoyens naturalisés français avaient fait le déplacement salle Garvarentz à l’invitation de la municipalité, afin d’officialiser cet acte symbolique par le Maire, Michel Aumas entouré de nombreux élus. Une manière solennelle et républicaine d’accueillir fraternellement ces Arnouillois qui ont choisi d’acquérir la nationalité française. Au total, vingt-quatre habitants de la commune ont été naturalisés.



“À vous de voir”

20 JUIN : LE CHANT SOUS TOUTES SES FORMES



Fin d'année en musique pour les élèves du Conservatoire de Musique et de Danse à l'occasion de la clôture de la saison culturelle 2013/2014 au sein de la salle de l'Orangerie du Château d'Arnouville. Le concert a réuni, par ailleurs, l'ensemble de guitares, l'ensemble vocal, les chorales ados et enfants et l'orchestre Junior placé sous la direction collégiale d'Aquilès Tapia, Célia Bocquel, Anne Boucon et Thierry Grimont. Un beau moment où le chant et la voix étaient à l'honneur!

21 JUIN : LES ANNÉES DE TRAVAIL À L'HONNEUR



En argent, en vermeil, en or ou en grand or... les médailles d'honneur du travail ont été remises le jour de la fête de la musique, le 21 juin dernier au sein de la salle Garvarentz. Une vingtaine d'Arnovillois avaient fait le déplacement et ont été chaleureusement félicités par

le Maire, Michel Aumas et son équipe municipale. Ce dernier en a profité pour remettre à quelques adjoints leur médaille du travail.

L'occasion aussi d'accueillir les nouveaux habitants, installés récemment dans la ville et de faire un tour d'horizon de l'actualité communale. Au total, une centaine de personnes est venue partager ce moment de convivialité qui s'est conclue autour du verre de l'amitié.



24 JUIN : POT DES ENSEIGNANTS, DES REMERCIEMENTS ET DEUX MUTATIONS



La salle Garvarentz accueillait le 24 juin dernier, le traditionnel pot de fin d'année des enseignants: l'occasion pour la municipalité conduite par le Maire, Michel Aumas de faire le bilan et de remercier sincèrement l'ensemble des acteurs de la grande communauté éducative arnovilloise, aux côtés de son adjoint délégué aux Affaires scolaires, Jean-Claude Tattu. Moment d'émotion partagé lorsque le Maire a remis la médaille de la Ville à Jean-Marc Huc, Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Gonesse de 2008 à 2014, qui quitte le territoire en raison d'une mutation. Enfin, un présent a été remis à Isabelle Gilbert, principale adjointe au collège Jean Moulin qui elle aussi, quitte ses fonctions en raison d'une mutation en province après deux années passées en responsabilité de 2012 à 2014.

28 JUIN : GALA DE DANSE, DES PRESTATIONS REMARQUÉES



Fin d'année oblige, le traditionnel gala du Conservatoire de Musique et de Danse s'est tenu le 28 juin dernier au sein de l'Espace Charles Aznavour, quasi-complet pour l'occasion. Sur scène, 150 élèves ont assuré le show durant près d'une heure et demie en interprétant de nombreuses chorégraphies travaillées durement au cours de leur apprentissage. Danse classique, danse modern'jazz ou encore danse contemporaine... les spectateurs ont été conquis par le sérieux et la fibre artistique des apprenties danseuses sous la direction de Lucie Gérardin et Oriana Ducoin qui ont fait de cette soirée, un événement réussi !

27 JUILLET : HOMMAGE AUX FUSILLÉS D'AOÛT 1944

A l'occasion du 70^e anniversaire de la libération de la France, la ville de Domont aux côtés des élus du secteur a commémoré le martyr et le sacrifice des 23 jeunes hommes, résistants et otages civils, fusillés par les Allemands au lieu-dit des Quatre Chênes, en guise de représailles, les 12, 13 et 15 août 1944. Parmi eux, trois Arnouvillois: Robert Gourrier, Lucien Lamart et Auguste Defontaine dont trois rues de la ville portent les noms. La municipalité arnouilloise était représentée par Joël Delcambre, adjoint au maire, qui a déposé une gerbe de fleurs au devant du Monument, situé route des Fusillés, en souvenir des victimes de la barbarie nazie. Roger Roudil, président de la FNACA (Comité d'Arnouville) et les porte-drapeaux de la commune avaient également fait le déplacement.



ARNOUVILLE TOUJOURS AUSSI FLEURIE



Le service des Espaces verts n'a pas chômé au début de l'été afin de fleurir l'ensemble de la commune: suspensions, jardinières, ronds-points, allées, etc. C'est ainsi que 42 variétés de plantations ont été mises en terre représentant près de 23000 fleurs. Le 6 août dernier, le jury régional des villes et villages fleuris était à Arnouville pour confirmer la troisième fleur obtenue précédemment par la commune grâce à la compétence et au travail remarquable des agents du service des Espaces verts. Réponse officielle attendue au mois de novembre prochain !



“À vous de voir”

7 SEPTEMBRE : TROC ET PUCES, UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS



Nouvelle édition et succès renouvelé pour la grande brocante « Troc et Pucés » le dimanche 7 septembre dernier à Arnouville. Dès le petit matin, les centaines d'exposants avaient pris place rue Jean Jaurès et dans les voies parallèles pour le plus grand bonheur des milliers de chineurs et curieux, qui ont ainsi pu effectuer « une bonne affaire » ou encore profiter des stands de la ville et des associations sportives, caritatives ou culturelles. On vous donne rendez-vous l'année prochaine, même lieu-même heure, dans la joie et la bonne humeur !

13 SEPTEMBRE : UNE NOUVELLE FORMULE POUR LE FORUM "ENFANCE/JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE"

Après trois éditions organisées sur le site de l'Espace Miltenberg, les associations arnouilloises et les services municipaux ont installé leurs stands à l'Espace Charles Aznavour et aux abords. Toute la place qu'il fallait pour accueillir le public, disposer les stands et permettre différentes démonstrations et animations sur scène. Les Arnouillois ont apprécié, avec un total de 1 204 visiteurs dénombrés tout au long de la journée. Chaque année les associations locales, les clubs sportifs et le Conservatoire de Musique et de Danse, enregistrent une grande part de leurs inscriptions lors de cette manifestation.



21 SEPTEMBRE : LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Comme chaque année, les Journées du Patrimoine ont permis aux Arnouillois de découvrir (ou redécouvrir) les lieux chargés d'histoire que sont le Château et l'Église Saint-Denys. Exposition à l'Orangerie et visites guidées ont remporté un vif succès tout au long d'une journée clôturée par un concert donné en l'église. Les professeurs du Conservatoire Cécile Saquet à la flûte, Anne Boucon au piano et Thierry Grimont au tuba, ont interprété des œuvres de J.-S. Bach, Haendel, Benjamin Godard, Marc Berthomieu, Francis Poulenc, Walters Hartley et Piazzola.

Investir pour notre qualité de ville

Tour d'horizon en images sur les principales réalisations effectuées par les services techniques et les prestataires de la commune... pour une ville encore plus agréable à vivre!

D'importants travaux dans les écoles communales

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles dès la rentrée, le restaurant scolaire de l'école élémentaire Danielle Casanova a été agrandi cet été par la SOGERES, le prestataire de la ville chargé de la restauration scolaire dans le cadre de la délégation de service public. Dans un second temps, ce sont les sanitaires qui ont bénéficié d'une extension face au nombre croissant d'élèves fréquentant l'école (329 en 2013), avec la création de deux blocs distincts : un pour les garçons et l'autre pour les filles. Par ailleurs, l'école élémentaire Jean Jaurès et l'école maternelle Anna Fabre ont vu la réfection complète de leurs sanitaires.



Coût :
333 150 euros TTC (restaurant scolaire)
258 802 euros TTC (extension des sanitaires école Danielle Casanova)
92 500 euros TTC (réfection des sanitaires : écoles Jean Jaurès et Anna Fabre)



Les rénovations de voiries

> Rue de Constantine

C'est fini depuis quelques semaines, la rue de Constantine a fait peau neuve : réseaux aériens enfouis partiellement, réfections des trottoirs et de la chaussée.

Coût : 489 000 euros TTC



> Rue de Senlis

Ce chantier, commencé le 8 septembre dernier, voit s'opérer une double maîtrise d'ouvrage : la mairie d'Arnouville prend à sa charge l'enfouissement des réseaux aériens tandis que la mairie de Gonesse s'occupera de la réfection totale de la voirie.

Coût : 436 000 euros TTC



> Parking de l'Espace Charles Aznavour

L'ensemble du parking de la place Charles-de-Gaulle est désormais entièrement goudronné. Les conditions de stationnement seront notablement améliorées et cette dernière tranche de travaux comprenait également l'amélioration de l'éclairage, le marquage au sol, la création de jardinières et la plantation d'arbres.

Coût : 106 000 euros TTC



Réfection des bardages au COSEC

Cette opération commencée l'été dernier voit à présent le gymnase du COSEC Auguste Delaune entièrement réhabilité. Le bâtiment est désormais isolé et répond aux normes de mise en accessibilité.

Coût : 68 000 euros TTC



Vidéoprotection 100 % opérationnelle



Sous l'égide de la Communauté d'Agglomération Val de France, responsable de la gestion et de l'exploitation du système de vidéoprotection des espaces publics de ses communes membres, les 15 caméras programmées sur Arnouville sont désormais opérationnelles et raccordées au Centre de Supervision Urbain (CSU) basé à Sarcelles. Les images sont suivies en temps réel par des agents assermentés qui peuvent ainsi déclencher une intervention rapide en cas d'incident.

Ces caméras ont été installées des deux côtés de la gare SNCF. La vidéoprotection concerne également les équipements communaux tels que l'Espace Charles Aznavour, l'Espace Miltenberg, les abords du collège et des écoles et le secteur de la NEF.

La jeunesse au cœur de l'action



Si vous vous posez encore des questions sur la politique jeunesse de la commune, ce dossier spécial vous aidera à constater l'importance des nombreux dispositifs mis en œuvre par la collectivité à destination de tous les jeunes arnouillois. L'offre jeunesse de la Ville se diversifie : activités, animations, lieux de rencontres et d'échanges, projets à venir, etc. « Arnouville Magazine » fait le point sur l'existant et vous présente les nouveautés à l'occasion de cette rentrée. Focus également sur les actions menées par la communauté éducative et les élèves du collège Jean Moulin.

Les lieux d'accueil

• L'Espace Miltenberg

Situé avenue Charles Vaillant, ce lieu regroupe les Accueils de loisirs maternel « Les Barbouilles » (3-6 ans) et élémentaire « Croc'Loisirs » (6-12 ans). Ces derniers permettent aux parents salariés d'avoir un mode de garde adapté et sécurisant pour les enfants de 3 à 12 ans, le mercredi après-midi (seuls les enfants inscrits à la cantine peuvent bénéficier de ce service) et pendant les vacances scolaires. Les pré-postsecondaires fonctionnent tous les jours de la semaine de 7 h à 8 h 30 et de 15 h 45 à 19 h pour les maternels et de 17 h 15 à 19 h pour les élémentaires. Pour garantir le bon fonctionnement du service, la préinscription et la réservation des jours de fréquentation sont obligatoires.



• L'Envol

La Maison de la Jeunesse jouxte les accueils de loisirs. C'est aussi un lieu dédié à la jeunesse arnouilloise. Il s'adresse aux jeunes âgés entre 11 et 16 ans. Pour dynamiser la structure, les animateurs ont engagé une large réflexion pour proposer de nouveaux horaires et de nouvelles activités, détaillées dans la partie « nouveautés ».



Des animateurs au top !

À Arnouville, les animateurs sont une vingtaine à faire vivre les différentes actions proposées aux jeunes arnouillois. Diplômés, certifiés et expérimentés, les animateurs œuvrent tout au long de l'année en dynamisant et en fédérant les jeunes participants autour d'activités ludiques, sportives, culturelles, etc.

Le Pôle Action Jeunesse, la nouveauté majeure de la rentrée

Ce nouveau dispositif fonctionnera les lundis, mardis, jeudis et vendredis au sein de la Maison de la Jeunesse. Il s'agit de recentrer les actions déployées et de les concentrer autour de l'accompagnement scolaire et de l'orientation. Le Pôle Action Jeunesse (PAJ) se veut avant tout un lieu d'accueil et d'écoute. **Coup d'œil sur ces 3 grandes nouveautés!**

01 Aide aux devoirs « collège »

Durant l'année scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis (de 17 h à 18 h 30), L'Envol accueillera une vingtaine de jeunes. L'objectif est de venir en aide aux enfants en difficulté, leur redonner confiance en leurs capacités de réussite et individualiser la méthodologie de travail à partir des leçons et des exercices vus en classe.



02 Sensibilisation et prévention au Point écoute

Un espace consacré à la sensibilisation et à la prévention des conduites à risques (alcool, drogues, addictions diverses, racket, etc.) fonctionnera les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 18 h 30. Il comprendra aussi un volet relatif à la formation et à l'orientation scolaire et professionnelle sans oublier la possibilité d'impulser des projets solidaires ou de vacances.



03 Détente et loisirs

Le PAJ jouera la « nocturne » les vendredis de 18 h 30 à 21 h. Ce moment se veut avant tout être un temps informel d'échanges et de discussions. Cet espace pourra ainsi participer à l'élaboration de projets de solidarité et d'actions citoyennes en partenariat avec l'équipe de médiation.



Des animations et des ateliers sur mesure



- > **Des animations urbaines** tous les mercredis après-midi de 15 h à 17 h sur le plateau d'évolution de l'Espace Miltenberg. Au programme, jeux collectifs autour des valeurs du sport pour une trentaine de jeunes encadrés par deux animateurs sportifs, et avec la présence de l'équipe de médiation.
- > **Des révisions pour le brevet des collèges et les bacs ES et S** durant les vacances d'avril 2015, à destination des collégiens et lycéens volontaires sur la base d'une préinscription afin de favoriser leur réussite à l'examen.
- > Ou encore **un forum des métiers** avec la participation de nombreux professionnels de terrain qui permettront aux jeunes, en recherche d'une orientation, de s'informer sur les différents métiers existants. Cette dernière action est réalisée en collaboration avec les deux collèges implantés sur la commune...

Un « coup de pouce » pour le permis de conduire

Depuis quelques années, la commune a mis en place une bourse d'aide au permis de conduire. De cette manière-là, elle encourage les futurs intéressés à financer leur précieux sésame tant convoité, en réalisant une action concrète auprès de la collectivité. Si vous êtes âgé de moins de 25 ans et remplissez les conditions suivantes :

- être Arnouvillois depuis plus d'un an
- avoir une situation sociale, professionnelle ou scolaire visant l'insertion
- avoir une motivation, un projet dans lequel s'inscrit le besoin de passer le permis de conduire
- signer une charte fixant les obligations à respecter
- réaliser une action précisée dans le dossier de candidature, appelée « contrepartie » sur plusieurs journées (de 25 h à 60 h) qui sera suivie et contrôlée par la Ville.

Vous pouvez retirer votre dossier de candidature auprès du service de la Police municipale situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.



LE MOT DE L'ÉLU...

JOËL DELCAMBRE, ADJOINT
AU MAIRE DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE
ET AUX SPORTS

“L’investissement financier de la municipalité est constant dans le grand domaine de la jeunesse.”



« À l’aube de cette nouvelle rentrée, nous avons renforcé et diversifié l’offre globale d’activités à destination de tous les jeunes : nous avons à cœur de cibler toutes les tranches d’âge et d’améliorer continuellement l’ensemble des dispositifs existants tout en proposant de nouvelles activités. Je salue la qualité des personnels d’encadrement, tous diplômés et expérimentés. Quand certains prennent de nouvelles responsabilités au sein de notre commune, de nouvelles têtes viennent compléter l’équipe d’animation. Ainsi, avec les nouveaux projets dévoilés au début de ce mois, nous avons su insuffler de nouvelles perspectives à l’égard de la jeunesse arnouilloise : animations urbaines, activités ludiques, sportives et culturelles, accompagnement scolaire... Sans oublier l’ouverture de la ludothèque municipale à Trait d’Union. Enfin, je tiens à rappeler l’investissement financier constant de la municipalité dans le domaine de la jeunesse. Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de milliers d’euros qui sont engagés pour permettre de mieux répondre aux demandes des familles et de nos jeunes. »

Quand médiation rime avec prévention



L’une des nombreuses missions des médiateurs arnouillois réside notamment dans l’animation de proximité, qui remporte un vif succès, proposée à de nombreux jeunes et adolescents de la commune.

Cette année encore, l’équipe de médiateurs de la Ville prendra part à de nombreuses actions. « L’espace jeunes citoyens » d’abord, qui permettra à ce projet de développer la démocratie de proximité auprès des jeunes, en renforçant leurs connaissances relatives à leurs droits et devoirs de citoyens. Puis, l’animation de plusieurs actions de solidarité (Téléthon, Restos du Cœur, aides aux brevets sportifs, etc.) favorisant un peu plus encore leur implication

au cœur de la commune. Ensuite, le dispositif « Proxi’prev » renouvelé cette année encore a pour objectif d’informer les jeunes sur des situations potentiellement dangereuses grâce à une palette d’actions préventives. Le foot en salle permet par ailleurs de rétablir et de maintenir le lien social avec les jeunes arnouillois âgés de 18 ans et plus. Enfin, les tournées de médiation se poursuivront de septembre à juillet grâce à l’implication de Benoît et de Fabien.

Un collège bien dans la vie, bien dans sa ville

Le collège Jean Moulin d’Arnouville se démarque par la qualité des activités menées tout au long de l’année. De l’importance de la formation des délégués et du projet sur le thème du développement durable consistant en la mise en place d’un agenda 21 scolaire (avec 3 thèmes basés sur l’alimentation responsable, tri et réduction des déchets, solidarité internationale), grâce notamment au soutien du Conseil général du Val-d’Oise. L’équipe de formateurs délégués fourmille de projets et la rentrée 2014/2015 ne sera pas en reste. Parmi les temps forts de l’année dernière, le spectacle de fin d’année à l’Espace Charles Aznavour ou encore la course contre la

faim » qui a permis de récolter la somme de 2036 euros. Pour l’occasion, c’est l’athlète sarcelloise et championne d’Europe du 200 mètres, Myriam Soumaré qui a donné le « top départ » de cette belle action solidaire où 150 élèves de 5^e ont franchi la ligne d’arrivée au stade de la Vallée. Pour Monsieur Sarr, le principal du collège, « le rôle de l’Éducation Nationale n’est pas seulement d’instruire. Il sert aussi à éduquer les élèves à la citoyenneté et aux valeurs de la République. Les collégiens sont des futurs citoyens du monde et doivent être sensibilisés aux problèmes du monde. En ouvrant le collège dans la ville, nous renforçons notre visibilité auprès de l’ensemble de nos partenaires, dont la commune d’Arnouville. ».



Des nouveaux services

La ludothèque municipale ouvre ses portes



Ce nouveau lieu est ouvert depuis la rentrée à raison de deux jours et demi par semaine en période scolaire et en période de vacances. Il se situe dans la salle centrale de « Trait d'Union » 71-73 avenue Henri Barbusse.

La ludothèque municipale proposera de nombreuses activités autour du jeu et permettra de créer du lien social entre les familles et tous les participants. Ce service est gratuit mais une inscription préalable est nécessaire.

Renseignements: 01 30 11 17 21
Lundi et jeudi pour les tout-petits.
Mercredi après-midi pour les familles.
Jeudi après-midi pour les seniors.

Le paiement en ligne des services municipaux

Plus simple et plus pratique, le paiement en ligne entre en service à Arnouville! Une adresse: le site Internet de la commune. Au 1^{er} octobre, un nouveau service sur ce site: la possibilité pour les familles de payer directement les cantines et les centres de loisirs.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier de ce service, il suffira, après réception de votre facture par courrier, de vous connecter sur le site Internet de la ville et d'accéder à la rubrique « Paiement en ligne ». Après une simple formalité d'inscription et de création de votre compte personnel, vous pourrez non seulement procéder au paiement à l'aide de votre carte bleue, mais également consulter l'historique de vos paiements.

Pas de problème en ce qui concerne la sécurité des paiements. La ville a fait appel à un logiciel éprouvé pour relier, de manière totalement protégée, le système de paiement aux fichiers des services municipaux. Les paiements sont ensuite directement versés sur le



compte du trésor public. Une opération que l'on peut donc effectuer en toute confiance.

Le paiement en ligne est-il obligatoire ?

Non. C'est une possibilité supplémentaire proposée aux familles. Les autres moyens de paiement (prélèvement automatique, règlement par chèque) continueront d'être acceptés par les services municipaux.

La mise en place du paiement en ligne à Arnouville s'inscrit dans une tendance générale dite de « dématérialisation » visant à simplifier les démarches administratives grâce aux nouvelles technologies de l'informatique et de l'Internet. À terme, le paiement en ligne sera étendu à d'autres services, notamment les services liés à la petite enfance: crèche, garderies, etc.

Nouvelle hausse des effectifs dans les écoles

Une rentrée 2014-2015 très particulière avec la mise en application de la réforme des rythmes scolaires, doublée d'une nouvelle hausse des effectifs.



Une rentrée sur le terrain pour le Maire, Michel Aumas, et Jean-Claude Tattu, adjoint délégué aux affaires scolaires présents cette année à l'école élémentaire Danielle Casanova où le restaurant scolaire a été agrandi et modernisé pour faire face à l'accroissement des effectifs. À l'école maternelle voisine Anna Fabre, on note une ouverture de classe.

Les services municipaux et les équipes enseignantes ont été, cette année encore, confrontés à une hausse importante des effectifs qui était envisagée avant le début des vacances d'été et s'est confirmée le jour de la rentrée.

Les prévisions établies au printemps avaient fort heureusement entraîné la décision d'ouverture de deux classes supplémentaires à l'école maternelle Anna Fabre et à l'école élémentaire Jean Jaurès.

Nouveaux rythmes, nouvelles activités

Premier baptême du feu pour cette réforme que la commune d'Arnouville a mis en application à la rentrée, comme 80 % des communes de France.

C'est le retour à la semaine de quatre jours et demi avec des changements dans les horaires. Désormais, il y a donc « école » les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 45 et surtout – c'est la nouveauté – le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30. Mais la réforme est surtout accompagnée par la mise en place de Nouvelles Activités Péri Scolaires (NAP) destinées à accueillir les enfants en fin d'après-midi, dans l'objectif de préserver au maximum les plages horaires habituelles et d'éviter un bouleversement des habitudes des familles. Musique, théâtre, arts plastiques, activités sportives : les enfants et les familles ont déjà fait leur choix.

« La mise en route de ces nouveaux rythmes s'est effectuée dans des conditions tout à fait correctes » explique Jean-Claude Tattu, adjoint au maire délégué aux Affaires scolaires. « Nous sommes désormais dans une

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Ce dispositif financé jusqu'ici dans le cadre de la Politique de la Ville est décliné dans notre commune depuis 2010. Toutefois, l'État envisage de supprimer ces financements dès la rentrée. Pourtant il a largement séduit les enfants concernés tout autant que leurs parents ! Le CLAS vise à favoriser la réussite éducative et contribue à soutenir, en dehors du temps scolaire, plusieurs dizaines de jeunes arnouillois en classe de CM2 à travers de nombreux apprentissages complémentaires : ateliers d'écriture, jeux de rôle, SLAM, découvertes du monde, sciences, etc. Ces ateliers ont lieu toute l'année, de 16 h 15 à 17 h 15 dans votre école aux jours suivants :

- lundi et mardi dans les écoles Danielle Casanova et Jean Jaurès
- jeudi et vendredi dans les écoles Jean Monnet et Victor Hugo.

Tous les dispositifs de soutien scolaire existants sont également maintenus : études surveillées pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un éducateur ou d'un enseignant volontaire, rémunérés par la ville, et soutien scolaire personnalisé pour les enfants confrontés à des difficultés plus lourdes.

Inscriptions et renseignements :

Trait d'Union - 71/73 avenue
Henri Barbusse - Tél. : 01 30 11 17 23



phase de suivi et d'évaluation qui permettra de corriger d'éventuels problèmes, en restant à l'écoute des familles comme des enseignants. Que les parents n'hésitent pas à nous faire part de leurs remarques, elles nous seront utiles pour que cette réforme réponde à son objectif premier : améliorer les conditions d'apprentissage et de réussite scolaire de nos enfants ». N'oublions pas toutefois que cette réforme coutera environ 170 000 € par an à la ville, soit plus de 2% d'impôts locaux.

> Pour tout savoir sur l'application de la réforme à Arnouville, un livret explicatif est disponible en téléchargement sur le site Internet de la mairie. Horaires, activités, infos pratiques y sont présentés en détail de manière accessible à tous, notamment aux enfants.

Le chiffre

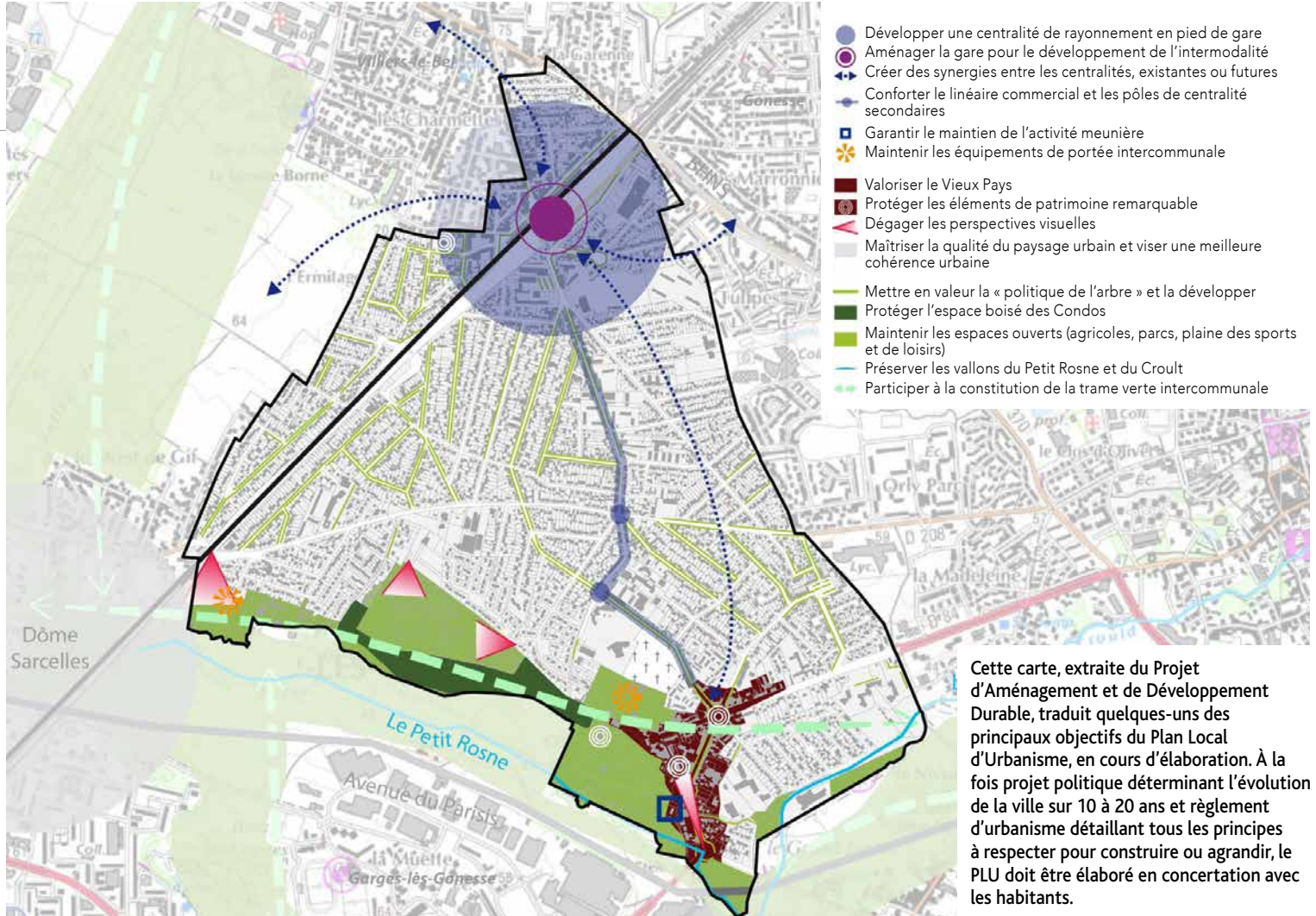
1749. C'est le nombre d'élèves que totalisent les huit écoles communales d'Arnouville pour cette rentrée 2014/2015.

Elémentaires :

- D. Casanova : 313 (+3 par rapport à 2013)
- J. Jaurès : 327 (+23 par rapport à 2013)
- V. Hugo : 218 (+14 par rapport à 2013)
- J. Monnet : 160 (-3 par rapport à 2013)

Maternelles :

- A. Fabre : 223 (+31 par rapport à 2013)
- C. Perrault : 257 (+7 par rapport à 2013)
- V. Hugo : 125 (+14 par rapport à 2013)
- C. Demange : 85 (-3 par rapport à 2013)



Plan Local d'Urbanisme : nouvelle phase de concertation

La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme entre dans sa phase la plus importante, à savoir l'élaboration du règlement d'urbanisme. Une seconde réunion de concertation aura lieu avant la fin de l'année pour faire le point sur l'avancement de la démarche.

Initiée en novembre dernier, la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme suit un rythme conforme à la procédure d'élaboration, laquelle impose des étapes à respecter et des réunions de concertation avec la population.

En novembre 2013, la démarche de concertation liée à l'élaboration du PLU a été initiée autour du projet de diagnostic présentant un état des lieux détaillé d'Arnouville et de son proche environnement. Cette étude avait été présentée aux Arnouillois lors d'une première réunion publique.

Dans un second temps, depuis le début de

l'année 2014, le service de l'urbanisme, en lien avec un cabinet spécialisé, a préparé le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (l'un des documents constituant le PLU) qui a fait l'objet d'un débat en conseil municipal en mai dernier. Ce document fixe les orientations d'évolution de la commune à l'horizon 2020 avec deux grands axes : la valorisation de l'identité résidentielle, et l'affirmation de la position d'Arnouville dans le développement du Grand Roissy.

De nouvelles règles à définir en concertation

Depuis le début de l'été, les services mettent au point le règlement d'urbanisme qui fixera les règles d'aménagement, de construction et le nouveau plan de zonage de la ville. On y trouvera les règles imposées aux nouvelles constructions, aux agrandissements, aux transformations, aux espaces verts, aux équipements publics, etc. Des règles qui seront spécifiques selon différents secteurs de la ville, afin de respecter la typologie des différentes zones d'Arnouville. Ce règlement est impor-

tant car il concerne tous les habitants de la commune et fixe des règles qui s'imposent à tout projet d'urbanisme.

La concertation étant au cœur de la démarche d'élaboration du PLU, une réunion publique d'information aura lieu dans les semaines à venir. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, de même qu'une esquisse du nouveau règlement d'urbanisme vous seront présentés et expliqués par les élus et les techniciens. L'occasion, pour les Arnouillois, de participer directement aux décisions qui engagent l'avenir de la commune.

À savoir...

Vous avez des questions précises à propos du PLU ? Vous avez un projet d'agrandissement, de construction, d'aménagement ? Pour être informé et conseillé, prenez rendez-vous avec les techniciens du service urbanisme qui vous accompagneront efficacement - et gratuitement - dans vos projets.

Tél. : 01 30 11 16 22

« Préserver le caractère résidentiel de la commune et affirmer la position d'Arnouville dans la dynamique économique du Grand Roissy sont les deux objectifs forts du futur Plan Local d'Urbanisme »

Après avoir joué à Paris, ils reviennent à Arnouville !

Seul le Théâtre de Quat’Sous a le secret d’une telle réussite : Nicolas Huan et Jérémy Boutier, deux anciens du théâtre arnouillois, sont récemment montés sur les planches d’un théâtre parisien... et en octobre, ils reviennent à Arnouville afin de présenter leur première création !

Tout a commencé il y a quelques années, lorsque Nicolas Huan et Jérémy Boutier ont intégré le Théâtre de Quat’Sous d’Arnouville dirigé par Éric Doblas, un passionné de théâtre depuis l’âge de 17 ans. Leur credo : l’improvisation ! Heureux concours de circonstances car c’est une des spécialités développées par l’association arnouilloise qui rayonne ainsi sur les planches des festivals, aux quatre coins de la France.

L’écriture à Arnouville

Jérémy et Nicolas se sont associés pour composer un spectacle théâtral. Ils ont profité des locaux du Théâtre de Quat’Sous pour écrire et répéter leur pièce, intitulée « Le Marabout Show » : fruit d’un savant mélange de théâtre et d’improvisation ! L’histoire d’un marabout (Pierre-Yves Babtou) et de son assistant (Arthur Dasilva) qui accueillent leurs patients le temps d’une séance... dans une salle de spectacle ! Car c’est bien avec le public que se joue une singulière consultation interactive et collective... paranormalement déjantée !

Bienvenue à Paris

Temps fort de cette première création en duo, les six représentations (en février, mars, avril et mai dernier) devant un public conquis du théâtre de Ménilmontant, situé dans le XX^e arrondissement de Paris. « Venez avec tous vos problèmes, ils trouveront la solution »



Nicolas Huan et Jérémy Boutier ont brillamment assuré le show dans un théâtre parisien (photo). Retour aux sources le 4 octobre prochain à l’Espace Charles Aznavour pour une “consultation” purement arnouilloise !

écrivait-ils sur leur flyer de présentation ! Les deux anciens Arnouillois se sont amusés et la retombée de critiques a été plutôt positive : de quoi augurer de belles perspectives pour la suite.

Une « consultation » spéciale à Arnouville

Nos deux trentenaires n’ont pas oublié d’où ils venaient. Du 1^{er} au 4 octobre prochains, se tiendra le 14^e Festival de théâtre amateur d’Arnouville à l’Espace Charles Aznavour. D’ores et déjà, réservez votre soirée du samedi 4 octobre ! « Le Marabout Show »

débarque et nos deux comédiens vous préparent une consultation exceptionnelle ! Un retour aux sources qui s’annonce comme un joli clin d’œil à l’association qui les a vu débiter. « Nous devons beaucoup à Éric Doblas et à tous nos camarades du Théâtre de Quat’Sous d’Arnouville car c’est incontestablement une bonne école mais surtout une vraie famille ! » concluent Nicolas et Jérémy.

En savoir + : samedi 4 octobre à 21 h à l’Espace Charles Aznavour
Réservations : Éric Doblas – 06 60 05 72 12
ou sur www.billetreduc.com

Vos premiers rendez-vous de la saison culturelle 2014/2015 !

Retrouvez ici les premières dates de la nouvelle saison culturelle arnouilloise !

Ouverture de la saison culturelle en musique **le samedi 11 octobre à 20h45** lors d’une soirée dansante intergénérationnelle animée par un DJ où les titres valseront de l’entre-deux-guerres jusqu’à nos jours ! Commémoration oblige, **du 14 au 25 octobre**, une exposition sur la vie durant la Grande Guerre prendra ses quartiers à la bibliothèque intercommunale. **Le 11 novembre**, c’est le traditionnel « Troc et Puces Enfants », l’occasion de conclure mille et une bonnes affaires !

Le Festival théâtral du Val-d’Oise revient **le 18 et le 19 novembre** à l’Espace Charles Aznavour.

Enfin, **le samedi 29 novembre**, profitez d’un concert de jazz à l’Orangerie du château avec « le quartet de Sean Gourley », un beau moment en perspective !

> **La plaquette de la nouvelle saison culturelle a été distribuée dans vos boîtes aux lettres. Elle est également disponible en mairie et à l’Espace Charles Aznavour.**



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Mai 2014

Joudia Echagh, Margot Fontaine, Ecem Akluman, Ilana Bahnam, Eva Bahnam, Innaya Diril

Juin 2014

Harleen Singh, Surya Preap Caporossi, Tâha Riaz, Anaïs Dornet, Alexandre Salbas, Merlina Soucémariadin, Cynthia Kugathanan, Erva Aktürk, Thalia Yaramis, Abdelwahim Jackono, Mélissa Sérane, Raphaële Ezaoui, Ryan Zellal, Mervan Çelebi, Lynnsha Jasmin, Maêlys Ayik, Élyanne Dougé Lawson, Mélina Çiftçioglu, Naël Meriem

Juillet 2014

Alyah Benalla, Elyas Mimouni, Rody Kucun, Estera Chiriac, Wayne Xavier, Farès Kaddouri,

Lida Onel, Tommy Huynh, Rithish Anand, Hélène Etoile, Nolan Rosine, Bekir Ciftcioglu, Elena Cacareaza, Rafaël Lucas, Melih Aslan, Joshua Dugbe, Aren Devletli, Jihane Boulakhssoum, Jasmin Singh, Mervan Karakas, Emmanuel Karatay, Maissane Mahboub, Dilda Geles, Canelle Person, Anne Jean, Naïelle Silvestre, Naïana Silvestre, Naïem Silvestre, Elisa Cohen, Ambre Marioni, Sasha Beaudry Séma, Alan Bilem, Eray Polat, Léo Fidan

Août 2014

Ishaal Mohammad, Evan Polat, Adam Djeddi, Kenaya Mulumba Kazadi, Andréa Dumand, Marta Kovacs, Safwa Idouli, Taha Aslan, Joshua-Claude Montoban,

Alicia Sammut, Eliott Moine, Loujain Jertila, Ilhan Çoban, Matéo Bileac, Namori Meite, Nolan Boisdenghien Lamy, Doryan Boisdenghien Lamy, Bilal Tuzun, Ibrahim Hamdani, Vanderley De Pina Moreira, Yasar Bulut, Yasmine El Abed, Sloanne Margueritte Bernis

MARIAGES

Juin 2014

Mehmet Yetis / Kiraz Koç, Nicolas Marchand / Chantal Baraillon, Lei Han / Haiyan Qin, Himen Ide / Laetitia Orcun, Paul Bozkurt / Mylène Boursin

Juillet 2014

Donatien Mpika / Hanako Nsonga, Adil Touzani / Corinne Bruno, Romain Moine / Sarah Dansou

Août 2014

Bülent Sevim / Sevin Kiyak, Mohamed Morsli / Sonia Mahmoudi, Hervé Le Sollicec / Renata Cabatut, Jimmy Coladin / Hasna Sabil

DÉCÈS

Mai 2014

Annie Filaine Veuve Pinna, Christiane Perrois Veuve Monier, Marie-Louise Triveillot Épouse Angexetine, Aram Yéranossian, Jaime Navarro

Juin 2014

Marie-Claude Vandendriessche Épouse Faidutti, Paulette Riglet Veuve Motte, Juliette Turgot Veuve Bessière, Marianna Kliber Veuve Lafon, Louis Negroni, Roger Brickert

Juillet 2014

Louise Bouchet, Marcelle Jumelet Veuve Delvas, Joseph Gontran, Soey Nguon Épouse Taguet, Hami Atikti Veuve Yildiz, Jean Papadimopoulos, Raoul Acq, Jeannine Demirdji Veuve Kessedjian, Léon Delsaux, Lüsye Mergücan Veuve Tarakci

Août 2014

Denise Frelet Veuve Andrault, Nadège Crépin Veuve Brickert, Suna Satir Veuve Alis, Christian Perlin, Lalia Chikhaoui Épouse Ramdane, Arlette Adjadj

« TRIBUNES D'EXPRESSION »

Groupe de l'opposition

En cette période de rentrée des classes, nous vous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous.

La rentrée scolaire est l'occasion d'être auprès des familles qui sont dans le besoin. Avec la Gauche au gouvernement l'allocation de rentrée a augmenté de 27 % depuis 2012.

Pour la troisième année consécutive depuis l'arrivée de la Gauche au pouvoir, le nombre de postes d'enseignants a augmenté. Pour Arnouville, cela se traduit par l'ouverture de 2 nouvelles classes: une à l'école maternelle Anna Fabre et une seconde à l'école élémentaire Jean Jaurès. La Droite ressortira son argument conjoncturel sur l'augmentation du nombre d'élèves. Mais comment ouvrir de nouvelles classes quand on diminue le nombre de professeurs?

Cette rentrée voit la mise en place, dans notre commune, des nouveaux rythmes scolaires. Cette réforme a été voulue dans l'intérêt des élèves et pour lutter contre les inégalités sociales en voulant instaurer une ouverture culturelle et sportive pour tous les élèves.

Nous aurions souhaité que les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) soient gratuits pour tous les élèves comme nous le proposons dans notre programme. Mais à Arnouville, la Droite a choisi que ces activités soient payantes, remettant en cause la gratuité de l'école de la République en vigueur depuis la loi de Jules Ferry de 1881.

Nous demandons, il y a un an, la mise en place d'un groupe de travail et une réelle concertation avec l'ensemble des parties prenantes (élus, enseignants, parents, personnels municipaux). Elle n'a pas eu lieu. Selon nous, une large consultation ne pouvait se limiter à un simple questionnaire fermé et des informations distillées au compte goutte. Nous demandons la mise en place d'un comité de suivi ainsi qu'un bilan d'étapes avec l'ensemble des parents lors d'une réunion publique avant la fin du premier trimestre.

De surcroît, la mauvaise anticipation de cette réforme conduit à une sous-capacité d'accueil dans les centres de loisirs. Pour dissuader les familles, qui se sont vu refuser une place et qui sans autre solution laisseraient tout de même leurs enfants en centre de loisirs, la majorité municipale n'a trouvé de meilleure solution que d'appliquer un tarif prohibitif de 100 € la journée.

Nous sommes à votre écoute le premier jeudi de chaque mois à notre permanence 1 rue de Boishue (préfabriqué de l'ancienne mairie) entre 18h30 et 20h.

Sylvain LASSONDE pour le groupe « Ensemble Construisons l'avenir d'Arnouville »
(Nicole GAUTHIER, Nouredine MAATOUG, Thérèse MARTIN)

Pour le CCAS Mme Gauthier (Administratrice du CCAS) reçoit sur RDV au 0680629603

Groupe majoritaire "Dynamisme et expérience pour Arnouville"

Pendant des décennies, l'expression « on rase gratis » a permis à des générations de politiques - et tout particulièrement ceux situés à gauche - de maintenir les Français dans l'illusion d'un état magicien, faisant tomber du ciel les moyens de son train de vie, distribuant subventions, services et prestations avec l'apparence de la gratuité. Ce sont les riches qui paient et peuvent encore payer, entend-on souvent.

Avec la grave crise financière que nous subissons, chacun a bien compris qu'il n'était désormais plus concevable de raser gratis. Toute nouvelle dépense publique est financée non pas par des « riches », mais par des dettes que paieront les générations à venir. L'État est aujourd'hui comme un magicien dont tout le monde connaît le truc: l'illusion ne fait plus effet.

Il en est ainsi de la coûteuse réforme des rythmes scolaires. Réforme pour améliorer le fonctionnement de notre Éducation Nationale? Vous n'y êtes pas. Cette réforme contestée par une très large majorité de Français va coûter une fortune au pays pour des résultats très hypothétiques. Et ce sont les communes qui paieront (avec vos impôts bien sûr), tout en subissant dans le même temps, une baisse de leurs dotations.

Alors fallait-il ou non faire payer les fameuses activités périscolaires qu'il a fallu mettre en place dans le cadre de cette réforme? À Arnouville le choix a été clair: oui, les familles paieront une participation à ces activités qui sont, rappelons-le, facultatives. Cette décision a été prise après discussion avec les représentants de parents d'élèves. Les tarifs seront en fonction des ressources de chacun, comme tous les autres services.

On pourra toujours contester ce choix, mais il se situe dans la logique de notre action:
- préserver nos équilibres budgétaires et éviter tout dérapage de notre dette communale et de notre fiscalité locale,
- sensibiliser les Arnouillois au coût réel des services que leur apporte la commune: services périscolaires, cantines, aides à domicile, loisirs, entretien des locaux...
- ne jamais confondre solidarité avec assistanat. La gratuité est le meilleur moyen de déresponsabiliser les gens, car ce qui est gratuit n'est que peu respecté.

Mais il est encore des rêveurs qui n'ont pas compris que les Français sont lucides et savent que derrière le mot gratuit, il y a aussi le mot impôts et derrière le mot impôts, bien souvent, un sentiment d'injustice. Ces mêmes rêveurs nous ont conduits dans la situation très préoccupante dans laquelle se trouve notre pays. Mais il n'y a plus que 13 % de Français à leur faire confiance...

**Pascal Doll, premier maire adjoint, pour le Groupe majoritaire
"Dynamisme et expérience pour Arnouville"**

agenda

octobre/novembre/décembre

DU MERCREDI 1^{ER}
AU SAMEDI 4 OCTOBRE

14^E FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

• CES GENS-LÀ !

Mercredi 1^{er} octobre – 21 h

Sketches mêlant danse et théâtre

• JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Vendredi 3 octobre – 21 h

Pièce de boulevard improvisée et imaginée par
Éric Doblas

« Les cinq comédiens devront improviser une
heure (au moins !), avec un metteur en scène
capable d'intervenir à tout moment pour orien-
ter l'histoire du jeu... »



• LE MARABOUT SHOW

Samedi 4 octobre – 21 h

Pièce de théâtre interpré-
tée par Nicolas Huan et
Jérémy Boutier, deux an-
ciens élèves du Théâtre
de Quat'Sous.

« Après avoir soigné,
à guichets fermés, les
patients du Théâtre de
Ménilmontant à Paris, le
Grand Marabout et son assistant,
Arturo, nous font l'honneur de tenir une consul-
tation à Arnouville. Venez avec vos problèmes, ils
ont la solution ! »

Espace Charles Aznavour

Renseignements et réservations : 06 60 05 72 12

Facebook : Théâtre de Quat'Sous d'Arnouville ou
sur www.theatredequatous.fr



SAMEDI 4 OCTOBRE



CACHÉ !

Conté par
Barbara Glet
(Conte pour
les tout-petits de

3 à 36 mois)

À 10h30 - Entrée libre

Bibliothèque intercommunale

Renseignements/Réservations : 01 39 85 39 96



SAMEDI 11 OCTOBRE

20h45 / Espace Charles Aznavour

ALORS ON DANSE DU CLUBBING AU CHA-CHA-CHA

Animée par Peter'Pan s

Renseignements/Réservations : 01 34 45 97 19

DU MARDI 14
AU SAMEDI 25 OCTOBRE

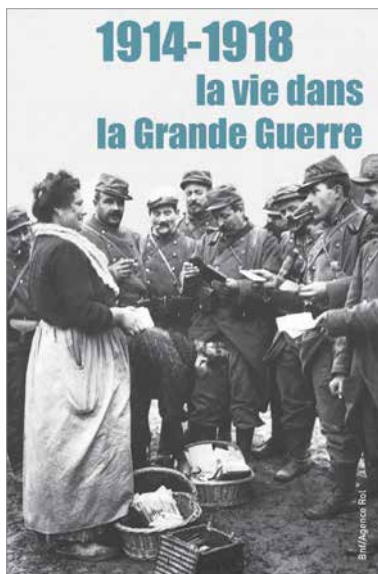
Bibliothèque intercommunale

EXPOSITION, « 1914-1918, LA VIE DANS LA GRANDE GUERRE »

À l'occasion du cycle mémoriel des commémorations du centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale, Val de France vous propose de venir découvrir une exposition exceptionnelle qui vous permettra de replonger dans la vie de guerre : départ des hommes au front, accueil de réfugiés fuyant l'occupation allemande, arrivée de soldats pour défendre la capitale... Cette exposition est proposée par la Mission Mémoires et Identités en Val de France et labellisée par la Mission du Centenaire 14-18.

Entrée libre.

Renseignements/Réservations : 01 39 85 39 96



MARDI 11 NOVEMBRE

De 9h15 à 17 h / Espace Charles Aznavour

TROC ET PUCES ENFANTS

Les jeunes Arnouvillois de 7 à 14 ans pourront échanger et revendre leurs jouets.

Inscriptions : du 13 au 17 octobre 2014, retirer un bulletin d'inscription en mairie et nous le retourner le 17 octobre au plus tard.

Entrée libre



FESTIVAL THÉÂTRAL DU VAL-D'OISE

MARDI 18⁽¹⁾
ET MERCREDI 19⁽²⁾ NOVEMBRE

(1) 14 h (séance scolaire)
et 20 h 45 (séance tout public)

(2) 9 h 30 (séance scolaire)

JEANNE BARRÉ LA VOYAGEUSE INVISIBLE

De Eudes Labrusse

Mise en scène de Jérôme Imard

Espace Charles Aznavour

Renseignements/Réservations :
01 34 45 97 19

SAMEDI 22 NOVEMBRE

21 h / Bureau du Théâtre - 73 avenue H.Barbusse

SOIRÉE CABARET : IMBROGLIO

Les joueurs du Théâtre de Quat'Sous devront improviser sur les thèmes donnés par le public sous la houlette d'un maître de cérémonie qui viendra corser la chose davantage.

Renseignements/Réservations : 06 60 05 72 12

SAMEDI 29 NOVEMBRE

20h30 / Orangerie du Château

LE QUARTET DE SEAN GOURLEY

Concert de jazz

Le chanteur et guitariste Sean Gourley présentera son répertoire de chansons américaines, des années vingt jusqu'au milieu des années cinquante.

www.spiritofjazz.fr - Réservations : 01 34 45 97 12
(du lundi au vendredi de 15 h à 19 h).



SAMEDI 20 DÉCEMBRE

17 h / Bibliothèque intercommunale

LA MAGIE DES VEILLÉES DE NOËL

Avec Ingrid Collet - Contes pour les 3 à 8 ans, accompagnés d'instruments de musique : celestium, senza, bâton de pluie et tuyau à vent. Au programme : l'araignée de Noël, le chaton perdu de Noël et l'étrange cadeau du renne.

Entrée libre.

Renseignements / Réservations : 01 39 85 39 96



TÉLÉTHON 2014

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

Stade Léo Lagrange et en soirée à l'Espace Charles Aznavour

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Espace Charles Aznavour

Tous unis pour la bonne cause. Rendez-vous pour participer au Téléthon qui sera comme chaque année, au profit de la lutte contre les maladies génétiques. Entrée libre

PENSEZ À VOS RÉSERVATIONS - 0134 45 97 19